

Cine Qua Non : une année 2020 marquée par deux confinements



Cine Qua Non : une année 2020 marquée par deux confinements

L'association Cine Qua Non a tenu son assemblée générale relative à l'exercice 2020 vendredi 3 décembre.

Le Président Yves Ariès débute l'assemblée générale en exprimant le plaisir qu'il a à retrouver l'assistance en présentiel, un vocabulaire, pas vraiment nouveau, mais encore inusité lors de l'assemblée générale précédente d'avant le 1er confinement.

Il commence **le bilan moral** par un état des lieux, en citant pour mémoire les deux confinements et fermetures du cinéma de fin mars à fin juin 2020, puis à nouveau en novembre et décembre 2020 soit 5 mois de fermeture pour 7 mois de fonctionnement, suite aux directives gouvernementales heureusement accompagnées d'aides du CNC et de la Mairie, qui en reprenant dans les services municipaux l'employé mis à disposition de Cine Qua Non a permis de passer le cap des fermetures sans avoir à le payer.

Cela explique que sur le plan financier, des économies ont été réalisées qui ont permis d'organiser le cinéma de plein air du mois de juillet dernier.

La bonne santé actuelle sur le plan financier ne préjuge en rien de l'avenir et d'éventuelles difficultés dans un avenir proche ne sont malheureusement pas à exclure, dans la mesure où le dispositif des aides du gouvernement est caduc.

Le président souligne qu'il serait donc à la fois malvenu de se plaindre tout autant que de pavoiser, d'autant plus que lors du dernier passage de l'équipe de maintenance de « Cinéservices », il a été laissé entendre à l'équipe que le matériel de projection qui appartient au Conseil départemental ne serait pas éternel, et qu'il fallait s'attendre à quelques aléas désagréables.

Si le Conseil départemental ne prend pas en charge le matériel, l'épargne ne sera peut-être pas suffisante.

Des travaux de restauration de la salle - tapisseries, linos au sol- seront aussi à envisager de manière imminente.

Autre ombre au tableau : il est à craindre que l'association ne retrouve pas tous ses sponsors, tous ses partenariats publicitaires d'avant Covid.

Si certains ont maintenu leur soutien jusqu'à ce jour, d'autres, à la santé économique sans doute plus précaire, semblent moins enthousiastes en tout cas moins réactifs aux sollicitations que dans un passé récent.

Le partenariat récent noué avec le restaurant « Bon Papa » incite toutefois à un optimisme raisonné.

Cine Qua Non espère aussi remettre en place les partenariats avec les acteurs de l'enfance.

On peut se réjouir que les écoles, après une année blanche, aient choisi de retourner en salle avec leurs élèves, dans le cadre de l'opération « un film pour tous » (trois fois par an) pour les unes, dans le cadre de l'opération "Ecole au cinéma" (6 films par an) pour les autres avec un programme d'éducation à l'image (Ciné 32 et Blandine Beauvy).

L'association se réjouit aussi d'avoir pu reconduire **des animations** comme les deux récentes sur le « Bataillon de l'Armagnac » avec Jean Luc Tovar et « Debout les Femmes » de Gilles Perret et François Ruffin même si, en raison des enjeux sanitaires, les moments de convivialité ont été réduits.

Le président rappelle qu'en 2017, il parlait de la concurrence effrénée que la salle de cinéma subissait de la part d'écrans plus petits quoique de plus en plus grands dans un petit chez soi confortable.

Si l'on ajoute qu'en plus, maintenant, il faut être triplement vacciné pour entrer masqué dans la salle, alors il va falloir que celle-ci soit diablement attractive...

Le président termine donc par un appel du pied au binôme de conseillers départementaux, pour qu'ils aident l'association à obtenir les travaux de restauration dont la salle a de toute évidence besoin pour retrouver sa fréquentation d'avant Covid.

Le rapport financier est projeté. Il fait apparaître une baisse des recettes (entrées, confiserie, partenariats) mais aussi des subventions publiques et des aides qui ont permis au cinéma de traverser cette période incertaine.

Cine Qua Non remercie les bénévoles de l'association et les partenaires institutionnels.

Le rapport moral et le rapport financier sont votés.

Deux nouvelles personnes intègrent le conseil d'administration qui est donc désormais composé de 12 membres : Sophie Prouzet et Denise Dhumières.

Mme Lafon, conseillère départementale souligne l'importance de la communication et assure de son soutien par rapport aux demandes de travaux concernant le bâtiment, propriété du Conseil départemental. L'accessibilité aux personnes handicapées est un point important.

M.Cavalière, représentant Mme le maire, remercie les bénévoles, insiste lui aussi sur l'importance de rendre la salle accessible aux personnes handicapées, et indique qu'il a beaucoup apprécié le cinéma de plein air organisé cet été sur la place de la mairie.

Mme Brossard, vice-présidente de la communauté de communes, salue la qualité de la programmation qui propose régulièrement des films en sortie nationale. La communauté réalise en ce moment un diagnostic du territoire. Nul doute selon elle que le cinéma y apparaîtra comme un élément culturel essentiel. Il sera important de veiller à ce que toutes les tranches d'âge puissent en bénéficier, les plus âgés, mais aussi les plus jeunes (il est question d'un transfert de la compétence enfance et jeunesse à la communauté de communes).

Parmi les questions de l'assistance est apparue l'éventualité de modifier les horaires d'hiver. Les avis sur la question étant très partagés, le débat est ouvert.

Les participants ont ensuite partagé le verre de l'amitié.